

## Brétigny-sur-Orge : un parking pensé pour les voitures... et les escargots

>[Île-de-France & Oise](#)>[Essonne](#)>[Brétigny-sur-Orge](#) | Marie-Charlotte Dutheil | 27 juin 2018, 17h14 | 2



**Inauguré ce mercredi matin, le parking rénové du lac du Carouge est recouvert d'un revêtement créant une continuité écologique, et permettant aux gastéropodes de le traverser.**

Maire (UDI) de Brétigny-sur-Orge, Nicolas Méary a conscience du caractère incongru de la démarche. « Faut-il inaugurer un parking ? », s'interroge-t-il à haute voix, campé sur celui, entièrement rénové, du lac du Carouge, [très apprécié des promeneurs et ornithologues](#), ce mercredi matin.

Quiconque aura pris le temps de discuter avec les membres du Syndicat de l'Orge, commanditaire des travaux, répondra pourtant par l'affirmative. Car les 17 places — contre 10 auparavant — du parking de l'entrée nord du site n'ont pas été pensées au hasard. « Ce chantier fait écho à notre politique générale, souligne Jean-Marc Bouchy, directeur général de la structure. Nous essayons en effet de limiter le ruissellement des eaux de pluie, en ayant le moins possible recours à des surfaces imperméabilisées. Et nous nous efforçons de produire des aménagements qui respectent le paysage. »

## **Des gravillons, noyaux de pêche et broyats de briques**

Durant les six mois qu'a duré ce chantier, dont le montant total atteint les 210 000 €, le parking a donc été recouvert de dalles alvéolées favorisant l'infiltration de l'eau. « Certaines d'entre elles sont remplies de simples gravillons, d'autres de noyaux de pêche, et d'autres enfin de broyats de briques, qui vont petit à petit se végétaliser, indique Emmanuel Pranal, responsable du service rivières et paysages du syndicat. Cela créera une continuité écologique, et permettra aux gastéropodes de traverser. »

D'ici quelques semaines, des arbres seront plantés aux abords du parking. « On ne sait pas encore lesquels, mais ils doivent répondre à un cahier des charges précis, sourit François Cholley, président du syndicat. Ils doivent notamment posséder des racines qui ne soulèvent pas le revêtement, ne pas produire trop de résine en été, et appartenir à des essences locales. Ils seront plantés durant l'automne. »